



COMMUNE DE SAINT-LUNAIRE

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUES

Echelle 1 / 6000 ème

PLU arrêté le : 02.08.2021

PLU approuvé le :

DRIOLLET Urbanisme



PRIGENT & ASSOCIES
Atelier d'urbanisme
105A rue Eugène Potier 35 000 RENNES
Tel : 02 99 79 26 19
Fax : 02 99 78 37 17



SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUES

- AC1 : Servitude de protections des monuments historiques
- AC2 : Servitude de protections des sites et monuments naturels
- AC4 : Site Patrimonial Remarquable
- PT2 : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles de centres d'émission et de réception exploités par l'Etat
- A4 : Servitudes relatives aux terrains riverains de cours d'eau non domaniaux. Cette SUP s'applique à tout le département
- EL9 : Servitude de passage des piétons sur le littoral
- I3 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et distribution de gaz
- I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
- A5 : Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement

